

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE GESTION D'ACTIFS PRIVÉE CI

Le programme de Gestion d'actifs privée CI a été conçu pour offrir efficacité et souplesse aux investisseurs importants.

Minimums de compte :	500 000 \$ CA	Minimums de fonds :	100 000 \$ CA
Achats ultérieurs :	5 000 \$ CA	PPA :	5 000 \$ CA
Frais de courtage annuels :	de 0 % à 1 % négociés entre le courtier, le conseiller financier et l'investisseur		

Frais de gestion et de courtage

CI calcule le montant total des frais facturés aux clients en ajoutant les frais de gestion et les frais de courtage annuels négociés. Pour en savoir plus sur les frais de gestion, veuillez vous référer à la liste des frais de gestion de Gestion d'actifs privée CI et la liste des codes de fonds.

Païement des frais

- Les frais de gestion et de courtage sont calculés quotidiennement et facturés mensuellement.
- Les frais sont rachetés sous forme de parts à partir de votre compte. Veuillez vous reporter aux sections 7 et 8 du présent formulaire et au prospectus simplifié de CI pour plus de détails.

Maintenir votre minimum de compte

Si la valeur comptable de votre compte tombe en dessous du minimum de 500 000 \$, un passage non imposable à la version Détail (catégorie A) du même fonds peut avoir lieu. CI contactera votre courtier et/ou votre conseiller financier avant d'effectuer le changement.

1. Informations sur le régime

Type de régime : sélectionnez l'un des types de régimes suivants :

- Sur livre (prête-nom)
 Ouvert CI (non enregistré)
 Régime enregistré CI – Le formulaire de demande de régime ouvert et enregistré CI doit également être rempli et soumis avec ce formulaire

2. Renseignements sur le courtier et le représentant

Numéro du courtier _____ Numéro du représentant _____ Numéro de compte du courtier _____

X
Signature du représentant _____

Je déclare par la présente que j'ai utilisé des documents authentiques, valides et à jour pour vérifier l'identité du propriétaire. J'ai pris les mesures raisonnables pour déterminer si le propriétaire agit au nom d'un tiers.

3. Renseignements sur le client

Titre : M. Mme Mlle Dr(e) _____ Préférence de langue : Anglais Français

Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____

Adresse courriel _____

Votre adresse de courriel est nécessaire pour accéder aux informations de votre compte, aux confirmations de transaction, aux relevés de compte et aux documents fiscaux par le biais de notre portail sécurisé InfoClientèle. Vous pouvez demander de recevoir certains documents en format papier ou dans un autre format, selon les produits que vous détenez. Veuillez consulter les informations détaillées disponibles sur InfoClientèle à l'adresse ci.com/iol.

Si vous ne parvenez pas à accéder aux informations en ligne, veuillez appeler notre centre de services financiers au 1 800 792-9355.

Adresse _____ Appartement _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone (Cellulaire) _____ Téléphone (Domicile) _____ Numéro d'assurance sociale _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

Adresse postale (si différente de celle ci-dessus) :

Adresse _____ Appartement _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

4. Renseignements sur le cotitulaire (Applicable uniquement aux comptes ouverts)

Titre : M. Mme Mlle Dr(e) _____ Préférence de langue : Anglais Français

Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____

Numéro d'assurance sociale _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

Type de propriété conjointe : Tenants conjoints avec droit de survie _____ Détenteurs communs _____

Exigences des signataires : Et (tous les propriétaires doivent signer) _____ Et/ou (un propriétaire peut signer) _____
Remarque : si le champ est laissé vide, le pouvoir de signature sera attribué par défaut à tous les signataires.

5. Sélection de placement

Remarque : pour les régimes enregistrés CI, le formulaire de demande de régime ouvert et enregistré CI doit également être rempli et soumis avec ce formulaire.

Programmes systématiques :

Fréquence :

U = Unique H = Hebdomadaire BH = Bihebdomadaire (toutes les deux semaines) M = Mensuelle BM = Bimensuel (deux fois par mois)
BMT = Bimestriel (tous les deux mois) T = Trimestriel S = Semestrielle A = Annuel

	Code du fonds	Frais de courtage (0 % à 1 %)	Montant de l'achat		Programme systématique		Fréquence	Date de début (JJ/MM/AAAA)
			\$	%	PPA	PRA		
T2033/T2151 à attribuer comme (applicable uniquement pour le régime enregistré CI) : Je comprends que les distributions en espèces seront déposées au compte bancaire mentionné à la section 6.		%	\$	%		\$	2 ^e date de début (JJ/MM/AAAA)	
		%	\$	%		\$		
		%	\$	%		\$		
		%	\$	%		\$		

Remarque : les distributions en espèces ne sont pas offertes pour les régimes enregistrés.

Plan de prélèvements automatiques (PPA)

Signature(s) requise(s) si le ou les déposants sont différents du porteur de part mentionné à la section 3.

Pour un compte bancaire conjoint, tous les déposants doivent signer si plus d'une signature est requise sur les chèques tirés sur le compte.

Signature(s) : X

En signant, vous confirmez que vous avez lu et que vous acceptez l'entente relative au régime PPA décrite au verso du présent formulaire.

6. Renseignements bancaires (Veuillez remplir cette section ou fournir les détails bancaires sur une page distincte)

Pour les PPA, PRS et les distributions en espèces. Veuillez noter que lorsque les informations sur le porteur de parts spécifiées à la section 3 du présent formulaire correspondent aux informations bancaires du ou des porteurs de parts, les informations bancaires fournies seront ajoutées au compte et utilisées pour recevoir des dépôts pour des rachats ad hoc.

Numéro de transit

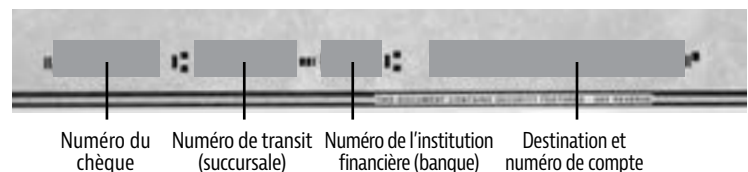
Numéro de la banque

Numéro de compte

Nom du titulaire du compte

Compte bancaire en \$ CA OU Compte bancaire en \$ US

Remarque : la devise du compte bancaire doit correspondre aux fonds indiqués.



7. Frais de gestion (Payables à CI Investments Inc.)

Placements CI Inc. (le « Gestionnaire ») a accepté de me (nous) fournir divers services de gestion et d'administration dans le cadre du compte. En contrepartie de ces services, j'accepte (nous acceptons) de payer au Gestionnaire les frais de gestion (les « Frais de gestion ») indiqués dans la liste des Frais de gestion de Gestion d'actifs privée CI ci-joint. Les Frais de gestion seront calculés automatiquement par le Gestionnaire, et seront payés par le rachat au prorata de mes (nos) parts détenues dans les fonds.

Les Frais de gestion de chaque fonds seront appliqués à la valeur liquidative quotidienne totale des parts de mon (notre) compte à la fin de chaque jour, calculés quotidiennement et facturés vers la fin de chaque mois, plus les taxes applicables.

8. Frais de courtage

Mon (notre) courtier a accepté de me (nous) fournir divers services dans le cadre du compte. En contrepartie de la prestation de ces services et de la gestion de mon (notre) compte, j'accepte (nous acceptons) de payer à mon (notre) courtier les frais de courtage (les « Frais de courtage ») indiqués à la section 5 du présent formulaire d'inscription. Les Frais de service seront calculés automatiquement par le Gestionnaire, et seront payés par le rachat au prorata de mes (nos) parts détenues dans les fonds.

Les Frais de service seront appliqués à la valeur liquidative quotidienne totale des parts sur mon (notre) compte à la fin de chaque jour, calculés quotidiennement et facturés vers la fin de chaque mois, plus les taxes applicables. Les Frais de service payables sur les unités achetées au cours d'un mois seront calculés au prorata pour ce mois.

9. Autorisation et reconnaissance

Le soussigné demande par la présente au gestionnaire d'acheter les parts du (des) Fonds indiqué(s) à la section 5. J'autorise (nous autorisons) le Gestionnaire à racheter, sur une base mensuelle, les parts des Fonds détenus par moi (nous) afin de payer les frais de gestion indiqués à la section 7 à Placements CI Inc. et de payer les Frais de courtage indiqués à la section 8 au Courtier. J'accuse (nous accusons) réception des faits actuels du fonds ou du prospectus simplifié et des états financiers du Fonds, et je comprends que ces transactions sont effectuées selon les conditions générales des documents d'information du fonds concerné. Je reconnais (nous reconnaissons) que je suis (nous sommes) responsable(s) de toutes les décisions d'investissement impliquant le ou les Fonds. Je reconnais (nous reconnaissons) que je dois (nous devons) maintenir en permanence un montant d'investissement minimum de 500 000 \$ CA sur mon (notre) compte. Enfin, je suis (nous sommes) conscient(s) et j'assume (nous assumons) la responsabilité de toutes les conséquences fiscales qui peuvent résulter des opérations sur le compte, y compris le paiement des Frais et le rachat des parts des Fonds pour couvrir les Frais.

Vous acceptez de consulter votre conseiller fiscal concernant les conséquences fiscales d'un investissement dans des parts de catégorie I, y compris la déductibilité à des fins fiscales des frais de catégorie I payés. Vous comprenez que votre courtier, votre conseiller financier et Placements CI Inc. n'offrent pas, et n'offriront pas, de conseils sur ces questions et que vous devez demander l'avis d'un professionnel qualifié en matière fiscale.

Le Gestionnaire peut rejeter les demandes d'achat dans un délai d'un jour ouvrable après leur réception, auquel cas toutes les sommes reçues seront remboursées immédiatement. J'ai demandé que ce document soit rédigé en français. /we have requested that this Agreement be drawn up in the English language.

En remplissant le plan de prélèvements automatiques dans la section 5 et en fournissant l'autorisation dans la section 9, je confirme que toutes les personnes dont la signature est requise pour autoriser la transaction dans le compte bancaire fourni ont lu et accepté les conditions générales du PPA figurant au verso du présent formulaire.

En signant ce formulaire, je confirme que j'ai lu la politique de confidentialité de Placements CI Inc. et je consens à ce que mes renseignements personnels soient recueillis, détenus, utilisés et divulgués par Placements CI Inc. aux fins énumérées dans la politique de confidentialité. Si j'ai fourni des informations sur mon conjoint ou le bénéficiaire de mon régime/fonds, ou sur un autre tiers, je confirme que je suis autorisé à le faire.

X _____ Date (JJ/MM/AAAA)
Signature du demandeur

X _____ Date (JJ/MM/AAAA)
Signature du titulaire conjoint (le cas échéant)

Accord du programme de prélèvements automatiques (PPA) – Conditions générales

- En signant cette demande, vous renoncez par la présente à toute exigence de notification préalable telle que spécifiée par les articles 15(a) et (b) de la règle H1 de l'Association canadienne des paiements en ce qui concerne les PPA.
- Si vous avez indiqué sur la demande que vous souhaitez effectuer des dépôts réguliers au moyen d'un plan de prélèvements automatiques (PPA), vous autorisez Placements CI Inc. (CI) à débiter le compte bancaire prévu pour le ou les montants spécifiés et selon les fréquences choisies.
- S'il s'agit de votre investissement personnel, votre débit sera considéré comme un accord de débit préautorisé personnel (DPA) selon la définition de l'Association canadienne des paiements. S'il est effectué à des fins commerciales, il sera considéré comme un DPA d'entreprise. Les sommes transférées entre les membres de l'ACP seront considérées comme un DPA de transfert de fonds.
- Vous disposez de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas conforme à cet accord de PPA. Pour obtenir plus d'informations sur vos droits de recours, vous pouvez contacter votre institution financière, CI ou visiter www.paiements.ca.
- Vous pouvez modifier ces instructions ou annuler ce plan à tout moment, à condition de donner un préavis d'au moins 48 heures à CI avant la prochaine date d'exécution du PPA. Pour obtenir un modèle de formulaire d'annulation ou pour plus d'informations sur votre droit d'annuler un accord de PPA, vous pouvez contacter votre institution financière, CI ou visiter le site de l'Association canadienne des paiements à l'adresse www.cdnpay.ca. Vous acceptez de dégager l'institution financière et CI de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en cas de négligence grave de la part de l'institution financière ou CI.
- CI est autorisée à accepter des modifications à cet accord de la part de votre courtier enregistré ou de votre conseiller financier, conformément aux politiques de cette société, en accord avec les exigences de divulgation et d'autorisation de l'ACP.
- Vous acceptez que les informations contenues dans ce formulaire soient partagées avec l'institution financière, dans la mesure où la divulgation de ces informations est directement liée et nécessaire à la bonne application des règles applicables aux PPA.
- Vous reconnaissez et acceptez que vous êtes entièrement responsable des frais encourus si les débits ne peuvent être effectués en raison d'une insuffisance de fonds ou pour toute autre raison dont vous pourriez être tenu responsable.
- Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est requise pour autoriser les transactions sur le compte bancaire fourni ont lu et accepté ces conditions et ont signé cette demande.

UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Avis de confidentialité de CI Investments Inc.

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI », « nous », « notre », « nos ») nous engageons à assurer et respecter la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous avez confiés. Cet avis de confidentialité décrit la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons, conservons et protégeons vos renseignements personnels.

QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS?

Pour établir et gérer vos comptes conformément aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux exigences d'organismes d'autorégulation financiers, nous recueillons des renseignements, y compris des renseignements personnels sensibles comme le numéro d'assurance sociale. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité en ligne à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>. Si vous avez choisi d'interagir avec nous en ligne par l'entremise de notre portail Web ou par courriel, nous surveillerons et enregistrerons les renseignements liés à votre utilisation (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité concernant l'utilisation d'Internet et d'appareils mobiles à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>).

COMMENT RECUEILLONS-NOUS DES RENSEIGNEMENTS?

Nous recueillons des renseignements directement auprès de vous ou de vos représentants autorisés, tels que votre conseiller financier ou sa société de courtage. Selon la manière dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis dans des demandes d'adhésion, des formulaires, par téléphone, en personne, sur Internet, votre appareil mobile ou d'autres moyens de communication. Nous recueillons également des renseignements sur vous de manière indirecte lorsque la loi nous autorise à le faire. Nous limitons la collecte de renseignements à ce qui est nécessaire aux fins établies lors de leur collecte.

COMMENT UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS?

En plus des fins énoncées dans notre politique de confidentialité (<https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>), nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- I. Offrir et gérer les produits et services que vous avez demandés, y compris pour :
 - a) ouvrir et gérer votre compte;
 - b) vérifier votre identité;
 - c) exécuter vos transactions;
 - d) enregistrer et vous fournir des rapports concernant l'état de votre compte;
 - e) fournir un service et un soutien personnalisés;
 - f) répondre à toute demande ou question de votre part.
- II. Comprendre nos clients et élaborer et adapter nos produits et services en procédant à une analyse de données aux fins suivantes :
 - a) déterminer si les produits et services vous conviennent;
 - b) vérifier votre admissibilité à certains de nos produits et services, ou aux produits ou services de tiers;
 - c) communiquer avec vous au sujet des produits et services susceptibles de vous intéresser;
 - d) vous offrir un service et un soutien personnalisés de qualité;
 - e) commercialiser et promouvoir des produits auprès de clients actuels et éventuels.
- III. Obligations juridiques et réglementaires :
 - a) fournir tous les documents exigés à des fins de déclaration fiscale;

- b) nous conformer aux exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou dans la mesure permise par la loi;
- c) respecter nos obligations en vertu de la loi fédérale contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes;
- d) nous acquitter de nos obligations à titre de membre de divers organismes d'autorégulation financiers;
- e) protéger nos intérêts, dont le recouvrement de toute dette que vous pourriez avoir envers nous;
- f) protéger contre la fraude et d'autres crimes et gérer les risques, notamment en menant des enquêtes et en prenant des mesures proactives de prévention du crime.

Nous ne vendons ni ne louons pas de listes de clients ni de renseignements personnels à des tiers.

COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de CI Investments Inc. ou « GMA CI », assurant les fonctions liées aux fins susmentionnées, et les autres personnes autorisées à cet effet par vous ou par la loi, ont accès aux renseignements personnels se trouvant dans votre dossier. Nous communiquons vos renseignements personnels à des sociétés membres du groupe de Financière CI comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) Itée (« GPA »), CI Conseil Privé S.E.C. (« CIPC »), CI Services d'investissement Inc. (« CISI ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar »), et leurs filiales, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.

Nous fournissons vos renseignements à des tiers, notamment :

- À des tiers fournisseurs de services aux fins des services décrits ci-dessus. Nous n'autorisons pas nos fournisseurs de services à utiliser ou à communiquer les renseignements personnels que nous leur confions à leurs propres fins de marketing ou à d'autres fins. Nous sollicitons les services de fournisseurs en vertu d'un accord écrit qui les oblige à protéger les renseignements personnels avec des mesures de sécurité équivalentes à celles que nous utiliserions. Nos fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou dans d'autres territoires ou pays et peuvent communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou à des requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays. Pour en savoir plus sur nos pratiques de partage de renseignements, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels.
- Aux gouvernements, aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation, y compris les organismes d'autorégulation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, une ordonnance d'un tribunal ou toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier et à sa société de courtage, si nécessaire pour administrer et gérer votre compte.
- À vos représentants légaux et/ou à d'autres tiers, selon vos instructions et aux fins que vous précisez au moment où vous fournissez ces instructions.
- À des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières et des sociétés de fonds communs de placement, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons communiquer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, détecter ou mettre fin aux situations d'abus financiers, de fraude et d'activités criminelles, protéger nos actifs et intérêts, et gérer ou régler toute perte réelle ou éventuelle ou tout cas de violation d'un contrat ou de la loi.
- Nous pouvons aussi communiquer des renseignements pour faciliter le recouvrement d'une somme qui nous est due.

UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui pourrait avoir pour conséquence l'inclusion de certains renseignements personnels qui feraient partie des actifs d'une entreprise achetés ou vendus dans le cadre d'un transfert.
- Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.
- Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Les renseignements que nous recueillons seront communiqués à l'extérieur du Québec, à la fois au Canada et dans d'autres territoires ou pays, et nous pouvons communiquer des renseignements en réponse aux demandes ou requêtes valables de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité matérielles, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que vous nous avez confiés et qui sont sous notre contrôle contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisés, vol, utilisation abusive ou perte. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la sensibilité des renseignements, aux fins auxquelles ils sont utilisés, à la quantité et à la distribution des renseignements personnels et au support sur lequel nous (ou nos fournisseurs de services) les conservons. Nous limitons l'accès à vos renseignements personnels aux employés et aux représentants qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou aux fins autorisées par la loi. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour parvenir aux fins auxquelles ils ont été recueillis ou conformément à la législation applicable.

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS OU CORRECTION

Nous nous engageons à être transparents et à vous donner le choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous faire part de vos préférences en vous inscrivant à notre portail Web de la clientèle en ligne InfoClientèle www.ci.com et en vous rendant sur la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels. Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire en ligne, vous pouvez également communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone au 1 800 567-7141 ou par courriel à service@ci.com.

Pour corriger vos renseignements ou y accéder, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle, à vous rendre sur notre portail Web en ligne ou à consulter vos relevés périodiques. Toutefois, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, de les corriger et de savoir à qui nous les avons communiqués. Pour présenter une demande officielle d'accès à vos renseignements ou de correction, veuillez envoyer une demande par écrit à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse 15 rue York, 4^e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez et fournir suffisamment de détails pour nous permettre de déterminer les renseignements auxquels vous souhaitez accéder ou que vous souhaitez corriger.

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels en adressant une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez. Toutefois, dans certains cas, certaines exigences légales, réglementaires ou contractuelles, sont susceptibles de vous empêcher de refuser ou retirer votre consentement. Nous devons recevoir un préavis raisonnable de votre demande de retrait de consentement afin d'y donner suite. Votre refus d'accorder votre consentement ou votre décision de le retirer peut limiter les produits et services que nous pouvons vous fournir et peut vous obliger à fermer vos comptes avec nous.

NOTRE BUREAU DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour nous faire part d'une préoccupation au sujet de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou de la confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous pouvez apporter des changements à vos préférences en matière de protection des renseignements personnels en accédant à la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels de notre portail Web. Nous nous engageons à répondre à vos questions et à résoudre vos préoccupations.

Responsable de la protection des renseignements personnels de CI Investments Inc., 15 rue York, 4^e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3

**Pour demander un autre format de ce formulaire,
veuillez nous contacter à service@ci.com ou au 1 800 792-9355.**



Gestion mondiale d'actifs CI, 15, rue York, 2^e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3 | 1 800 792-9355 | ci.com

Les investissements dans un fonds commun de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme public d'assurance-dépôts. Il est impossible de garantir que le fonds saura conserver sa valeur liquidative par titre à un niveau constant ou que vous récupérerez le plein montant de votre investissement dans le fonds. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

© CI Investments Inc. 2020. Tous droits réservés.

Publié le 23 septembre 2023. — 23-05-046_F (05/23)